



Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 20

31 mars 2025

Le livre récemment publié *The Notebook: A History of Thinking on Paper* s'ouvre sur un chapitre introductif dans lequel l'auteur Roland Allen raconte l'histoire du lancement du calepin Moleskine à la fin des années 1990. Le design élégant de ce produit noir classique et minimaliste était motivé par une valeur, répétée avec insistance et rhétoriquement puissante : « la créativité dans les limites ». Entre les mains de leurs propriétaires, ce qui ressemblait à des calepins identiques deviennent des sources et des documents uniques. Les contraintes de matière, de dimensions et de couleur inspirent la créativité sans limites des écrivains, des inventeurs et des artistes. Ce que Moleskine n'a probablement pas réalisé, c'est que « la créativité dans les limites » sert également à décrire le droit et la réforme du droit.



À un moment de l'histoire où les Canadiens réfléchissent aux relations de bon voisinage, ils entendent et parlent également de l'« État de droit » et de son importance dans notre société libre et démocratique. Une courte lettre printanière de la Commission du droit n'est pas l'endroit pour un essai complet sur la profondeur et l'étendue d'un concept qui englobe l'équité, la transparence, la responsabilité et la robustesse d'un système judiciaire impartial. Je me contenterai de suggérer que l'idée selon laquelle des règles ou des contraintes efficaces peuvent et doivent soutenir la créativité individuelle et l'épanouissement collectif ne vient pas des créateurs d'une marque de calepins populaire. C'est l'essence même de l'« État de droit ».

Il est facile de tomber dans le piège de penser que le droit se présente principalement sous la forme d'ordres - certains prescrivant des comportements souhaitables et d'autres interdisant des activités jugées problématiques ou dangereuses - et de réagir ensuite à leur substance. En fait, une grande partie du droit est plutôt liée au processus : le « comment » plutôt que le « quoi ». Le droit offre des principes et des lignes directrices qui régissent la manière dont les règles sont adoptées ou modifiées, dont l'exercice du pouvoir est limité de manière appropriée, et dont les allers-retours quotidiens entre les individus, les organisations et les États sont organisés et supervisés. Les traditions juridiques enracinées au Canada - common law, droit civil, traditions juridiques autochtones - ont toutes leur propre histoire et leurs propres sources, leurs propres modes de prise de décision et leurs propres mécanismes de changement. Ces éléments sont



l'équivalent du contenu et des dimensions d'un calepin : ils véhiculent des contraintes, de la force et de la durabilité tout en servant de cadre à une créativité et une adaptabilité constante.

Les visites Écouter et découvrir à Edmonton et à Moncton en mars ont inclus des éléments qui illustrent bien l'importance des structures juridiques entrelacées avec le potentiel de réflexion et d'action innovantes. Lors d'une visite dans une salle de classe de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, j'ai rencontré des étudiants plongés dans l'étude en français de la common law anglo-canadienne des contrats. Ils apprennent à être à la fois à l'aise et créatifs dans les limites de cette tradition juridique, tout en étant encouragés à enrichir leurs connaissances par la comparaison avec les principes relatifs aux contrats que l'on trouve dans le Code civil du Québec ou dans certaines traditions autochtones. Invités à réfléchir à la manière dont leur apprentissage et leur approche à l'évolution du droit pourraient être comparés à la poésie, les étudiants ont noté l'importance de la structure, des mots et du format pour transmettre la passion, les idées nouvelles et les possibilités de changement.



Accueillie chaleureusement au Wahkotowin Lodge, situé dans le bâtiment de la Faculté de droit de l'université de l'Alberta, j'ai remarqué que le Lodge se compose d'espaces inspirants, intentionnellement conçus pour encourager la collaboration, le partage et la célébration. Les contraintes de l'architecture véhiculent des normes de rassemblement tout en invitant à la réflexion individuelle et à l'engagement créatif. Lors d'une autre réunion à Edmonton, cette fois avec le Bureau de l'enfance et de la jeunesse de l'Alberta, nous avons appris comment les procédures de protection de l'enfance et la justice pénale pour les adolescents - deux domaines juridiques très structurés et contraignants -

peuvent faire une place à la voix des jeunes désireux d'assumer des responsabilités en tant que membres d'un conseil consultatif de jeunes. Comme toujours, nos tables rondes universitaires Écouter et découvrir ont présenté un large éventail de projets inspirants : des juristes des Universités d'Alberta et de Moncton ont partagé des projets axés sur le droit au logement et le droit de la santé, la politique fiscale et les nouvelles technologies, les droits linguistiques et la liberté de procréation. Nos visites montrent que les juristes sont nécessairement des créateurs soumis à des contraintes et, en référence au calepin avec lequel cette lettre a commencé, je suis occupé à remplir calepin après calepin d'observations et d'idées pour le LCC.

Je conclus cette lettre en invitant les lecteurs à découvrir un projet de la Commission, lancé la dernière semaine de mars, qui évoque le mélange de contraintes et de créativité du droit dans nos vies. *Obiter* est le nom du tout nouveau balado de la Commission du droit du Canada. Le mot *obiter*, ou l'expression *obiter dicta*, désigne des mots qui ne sont pas considérés comme essentiels à la résolution d'une affaire juridique ; il s'avère cependant que les passages qualifiés d'*obiter* deviennent parfois les plus importants ou les plus durables. Dans cet esprit, notre balado met en

lumière ce qui pourrait par ailleurs échapper à l'attention ou rester invisible dans l'évolution du droit (et l'État de droit), à travers des conversations avec des personnes qui apportent un large éventail d'expériences et d'intérêts liés à la poursuite de la justice et au renouvellement de l'espoir. Tous démontrent les dimensions du droit et de la justice de manière surprenante, créative et optimiste. Nos trois premiers épisodes ont maintenant été enregistrés et produits, et nous sommes très fiers d'inviter les amis de la Commission du droit à écouter ces conversations remarquables avec Val Napoleon, Frank Iacobucci et Kim Thuy. Bonne écoute!

